

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes

Assemblée Générale du 8 avril 2017

Rapport présenté par Le Vice-président

Monsieur JEAN-LUC DUFAU



Bonjour,

Avant tout, c'est avec beaucoup d'émotion et de respect, que je tiens à remercier Jean Roland Barrère, de l'honneur et la confiance qu'il me fait, de partager le rapport moral de cette Assemblée Générale

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me présente, Jean-Luc DUFAU, exploitant agricole et entrepreneur de travaux agricoles et travaux publics ;

Président et ensuite vice- président de l'ACCA DE DUHORT BACHEN depuis 30 ans.

Administrateur à la Fédération des Chasseurs depuis une douzaine d'années et Vice-Président Fédéral depuis 2016 ;

Par intérim à la Présidence de la Fédération, fonction prise dans l'urgence comme vous le savez.

Le 5 août 2016, suite à l'hospitalisation du Président BARRERE, je représentais la Fédération des Chasseurs à l'Assemblée Générale de l'Association Départementale des Chasses Traditionnelles à la Matole à Campagne, avec comme consigne de sa part, de rester à l'écoute des chasseurs.

Lors de cette assemblée, une volonté unanime de défendre nos valeurs et nos chasses traditionnelles se dégage et se traduit par l'organisation d'un rassemblement le 19 août 2016 où une délégation est reçue par Monsieur le Préfet, composée de notre Sénateur Jean-Louis CARRERE, les représentants du Conseil Départemental et du Conseil Régional, les représentants des Maires, l'ensemble des Syndicats Agricoles, la Chambre d'Agriculture, et bien sûr les représentants de l'Association Départementale des Chasses Traditionnelles à la Matole et de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes que je représentais avec Régis Hargues, notre Directeur.

Dans la rue, environ 3 000 personnes, chasseurs et sympathisants, venus des Landes mais aussi de départements voisins de par leur Fédération, attendaient la synthèse de notre rendez-vous avec Monsieur le Préfet.

La déception nous gagnera rapidement !!

Dérogação pour l'ortolan impossible sans la conclusion de l'étude engagée, mais pour le pinson, ce sera peut-être envisageable !! Stupeur de la délégation.....

Le 23 août, réunion de débriefe à la Fédération avec le Conseil d'Administration et les représentants de cette même délégation reçue chez Monsieur le Préfet.

Nous décidons d'enfoncer le clou en appelant à se joindre à nous toutes les cultures et associations du département des Landes. Une date retenue, le 1^{er} octobre, étant une opportunité de s'allier à une journée taurine à Mont de Marsan, organisée par Monsieur Henri THILLET et la Pena Taurine de Saint-Sever. Un grand Monsieur de la Tauromachie nous rejoindra dans l'organisation en la personne d'André VIARD, Président de l'Observatoire National de la Tauromachie.

Entre temps, le 28 septembre, nous sommes reçus avec Régis HARGUES, le Président SCHRAEN de la Fédération Nationale, à Bruxelles par le Commissaire Européen Monsieur George Kremlins afin de défendre notre demande de dérogations pinsons et ortolan auprès de plusieurs scientifiques.

A notre retour, le 29 septembre, 48 heures avant notre rassemblement, nous apprenons que le dossier chevrotine est sorti du dessous de la pile pour être mis en consultation au grand public par Ségolène Royal. Chercher l'erreur !

Ensuite, vient le grand jour, ce 1^{er} octobre, gravé pour toujours dans nos mémoires de Landais, où sera cosignée par tous les partenaires et présentée à Monsieur le Préfet, la charte des libertés et de la diversité culturelle, baptisée « Esprit du Sud ».

Environ 5 000 personnes, peut-être plus, bravant la pluie, ont partagé cet évènement, place des arènes à Mont de Marsan, où notre patrimoine culturel y était largement représenté avec le soutien du Président de la Fédération Nationale Willy SCHRAEN.

Je tiens à remercier toutes les personnalités qui nous ont apporté leur soutien. Vous.... Chasseurs, Présidents d'ACCA et bénévoles, élus de tous bords, sans qui ces manifestations n'auraient pu connaître un tel succès.

Merci pour votre mobilisation, mais aussi votre civisme !!!! nous avons été exemplaires, les chasseurs ne sont pas des casseurs !!

Certes, malgré toute cette énergie dépensée, notre Ministre restera inflexible et ne lâchera rien.... Notre combat devra continuer, à commencer dans les urnes, et cela, sans faire de politique.

Pour évoluer dans le calendrier des évènements, le 17 novembre au matin, étaient convoqués au tribunal de Mont de Marsan 11 chasseurs. Des gens relativement âgés pour la plupart, honnêtes comme le soulignaient nos avocats se trouvant devant ce tribunal alors que les délinquants étaient dans la rue.

Oui !!!! Des gens trahis par une tolérance qui existait depuis des années. Malgré des témoignages et une défense sans faille, soutenus par plus d'une centaine de personnes et différents responsables du département.

Verdict : un peu plus de 1000 € d'amende et un permis de chasser à repasser. C'EST INJUSTE !!! Après concertation, les chasseurs décident de faire appel.

Le 30 décembre, dans la série noire on continue, où suite à la présence dans le sud du département du virus H5N8, un arrêté est pris par Monsieur le Préfet, interdisant la chasse au gibier à plume dans les zones de protection, selon une mesure Ministérielle dans le cadre d'épizootie.

Avec le Président BARRERE, toujours en convalescence, nous dénonçons cette mesure inappropriée et injuste qui finira par toucher presque tout le département en fin de saison de chasse. Le loisir des chasseurs se limitera pendant cette période aux missions de « services publics » que sont les plans de chasse et la régulation des nuisibles, dont le sanglier. C'est démotivant et certains d'entre vous nous l'ont fait savoir, à juste titre !!

Enfin pour finir mon intérim à la présidence de la Fédération, le 9 février dernier, avec un peu plus d'une centaine d'amis chasseurs, de représentants des Maires, Syndicats Agricoles, Chambre d'Agriculture, l'Association Départementale des Chasses Traditionnelles à la Matole, Monsieur André VIARD, nous nous retrouvons au Tribunal de Dax pour soutenir une autre fournée d'honnêtes gens, dont la famille DUTOYA.

Monsieur CAMPISTRON ne sera pas des nôtres, malheureusement décédé en venant épauler ses amis le 17 novembre, dans la rue à Mont de Marsan ? Voilà jusqu'où la persécution et l'atteinte à la dignité peuvent nous amener.

Ce procès débutera à 13 H 30 et se terminera à 23 H 30, où l'on aura tout entendu, à charge contre notre culture !!

Malgré des témoignages de Michel DESLOUS, ancien Directeur de la Fédération, de Monsieur J.Louis CARRERE et une défense qui martèleront la responsabilité de l'Etat dans ce dossier, les réquisitions demandées seront impitoyables, soit les mêmes qu'à Mont de Marsan avec en plus de la prison avec sursis pour la famille DUTOYA. Par contre la plainte de ces derniers, pour violation de propriété et violences faites à une personne âgée, ne sera pas retenue. Je vous laisse apprécier !...

Verdict attendu, en croisant les doigts, le 13 Avril prochain... Que la justice de ce département en sorte avec les honneurs !!!

Toutefois, durant mon intérim j'ai pu mesurer quelques contraintes administratives Landaises, à l'image de notre pays, ou pour avancer dans des dossiers très simples, de bon sens, contribuant à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique que nous sommes tenus de respecter.

Nous devons dépenser beaucoup d'énergie à produire des montagnes d'argumentations et de justificatifs, pour finalement, ne pas être suivis en totalité.

C'est dommage ! Et je suis convaincu qu'avec un peu de confiance à l'égard des gens du terrain, que vous êtes ! Que nous représentons ! Dans l'intérêt de notre chasse populaire Lando-landaise, nous devons avoir les moyens de réagir plus ponctuellement et efficacement devant chaque problématique.

Ainsi, il existe dans notre département, trop de territoires où le sanglier reste sous chassés, voir pas chassés du tout !

Par respect de ceux qui s'impliquent et en supportent les conséquences, nous avons le devoir de faire valoir nos droits !

Cela fera partie de mes motivations !

Pour conclure, je tiens à vous dire que j'ai vécu une période extrêmement complexe où concilier la vie professionnelle, la vie familiale et le fonctionnement de la Fédération des Chasseurs n'a pas toujours été facile, mais au combien enrichissante...

Travailler avec une équipe technique et administrative jeune et dynamique, soutenu des amis administrateurs, a été pour moi une excellente expérience.

J'ai ressenti, en l'absence du Président BARRERE, une famille fédérale soudée, soucieuse de bien faire, chacun dans ses compétences, et consciente de devoir tenir la barre de ce grand navire qu'est la Fédération des Chasseurs des Landes.

Ayant retrouvé un capitaine déterminé, ensemble, continuons la route en relevant la tête hors de l'eau après chaque coup reçu !!

On ne nous prendra pas notre ADN..... Vive la chasse et notre patrimoine culturel landais.....